



# Tourbière du Mont Redorte (Identifiant national : 910030218)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 48014019)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Conservatoire des Sites Lozèriens, - 910030218, Tourbière du Mont Redorte. - INPN, SPN-MNHN Paris, 6P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/910030218.pdf>

Région en charge de la zone : Languedoc-Roussillon

Rédacteur(s) : Conservatoire des Sites Lozèriens

Centraide calculé : 664200°-1961177°

## Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 13/10/2008

Date actuelle d'avis CSRPN : 23/04/2024

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 06/04/2011

1. DESCRIPTION .....	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE .....	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE .....	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE .....	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS .....	4
6. HABITATS .....	4
7. ESPECES .....	5
8. LIENS ESPECES ET HABITATS .....	6
9. SOURCES .....	6

## 1. DESCRIPTION

### 1.1 Localisation administrative

- Département : Lozère
- Commune : Prinsuéjols-Malbouzon (INSEE : 48087)
- Commune : Marchastel (INSEE : 48091)

### 1.2 Superficie

35,5 hectares

### 1.3 Altitude

Minimale (mètre):

Maximale (mètre):

### 1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [910030640](#) - Plateau de l'Aubrac lozérien (Type 2) (Id reg. : 48010000)

### 1.5 Commentaire général

La ZNIEFF « Tourbière du Mont Redorte » se trouve au nord-ouest de la Lozère, sur le plateau de l'Aubrac. C'est une zone humide tourbeuse située en tête de bassin des ruisseaux de la Gazelette (à l'est) et de la Peyrade (au nord). Elle occupe une superficie de près de 36 hectares au pied du Mont Redorte, au nord-ouest du village d'Usanges. Son altitude varie entre 1220 et 1250 mètres.

### 1.6 Compléments descriptifs

#### 1.6.1 Mesures de protection

*Non renseigné*

*Commentaire sur les mesures de protection*

*aucun commentaire*

#### 1.6.2 Activités humaines

*Non renseigné*

*Commentaire sur les activités humaines*

*aucun commentaire*

#### 1.6.3 Géomorphologie

*Non renseigné*

*Commentaire sur la géomorphologie*

*aucun commentaire*

#### 1.6.4 Statut de propriété

*Non renseigné*

### *Commentaire sur le statut de propriété*

*aucun commentaire*

## 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

### **Patrimoniaux**

### **Fonctionnels**

### **Complémentaires**

- Faunistique
- Reptiles
- Oiseaux

### *Commentaire sur les intérêts*

*aucun commentaire*

## 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

### *Commentaire sur les critères de délimitation de la zone*

Le périmètre de la ZINEFF est marqué :

- par des limites de parcelles au nord-ouest et au sud-ouest que soulignent des murets ;
- par la limite entre zones tourbeuses liées aux ruisselets et prairies au sud-est et à l'est.

## 4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

### *Commentaire sur les facteurs*

Comme de nombreuses tourbières de l'Aubrac, cette zone humide a fait l'objet, par le passé, de travaux de drainage (important réseau de fossés profonds, notamment sur la partie aval) qui ont altéré son fonctionnement hydrologique, notamment en accélérant l'évacuation des eaux et ont affecté la diversité des espèces et l'état de conservation des habitats présents. Même si aujourd'hui ces opérations ne sont plus subventionnées, elles doivent être à l'avenir mieux contrôlées et limitées ou proscrites, notamment lors de l'entretien des réseaux de drains.

Le pâturage est globalement très présent sur ce site, et peut causer localement, par un piétinement trop important, des dégradations des bombements de sphaignes.

La création de captage pour l'alimentation en eau potable ou l'abreuvement du bétail est un élément à considérer avec prudence car il peut menacer directement le bon état de conservation des tourbières et en aval l'alimentation en eau des ruisseaux.

La fertilisation potentielle sur ou aux abords de la tourbière pourrait, si elle existe, être un facteur de risque non négligeable, puisqu'elle affecte directement la qualité des eaux qui s'écoulent vers les ruisseaux.

## 5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

### 5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Algues</li> <li>- Amphibiens</li> <li>- Autre Faunes</li> <li>- Bryophytes</li> <li>- Lichens</li> <li>- Mammifères</li> <li>- Phanérogames</li> <li>- Poissons</li> <li>- Ptéridophytes</li> <li>- Mollusques</li> <li>- Crustacés</li> <li>- Arachnides</li> <li>- Myriapodes</li> <li>- Odonates</li> <li>- Orthoptères</li> <li>- Lépidoptères</li> <li>- Coléoptères</li> <li>- Diptères</li> <li>- Hyménoptères</li> <li>- Autres ordres d'Hexapodes</li> <li>- Hémiptères</li> <li>- Ascomycètes</li> <li>- Basidiomycètes</li> <li>- Autres Fonges</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Oiseaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reptiles</li> </ul>	

### 5.2 Habitats

## 6. HABITATS

### 6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	<p>54.59 Radeaux à <i>Menyanthes trifoliata</i> et <i>Potentilla palustris</i></p>				

### 6.2 Habitats autres

*Non renseigné*

### 6.3 Habitats périphériques

*Non renseigné*

### 6.4 Commentaire sur les habitats

*aucun commentaire*

## 7. ESPECES

### 7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	2576	<i>Numenius arquata</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Courlis cendré</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Blondel P., CDSL				2005
Reptiles	79278	<i>Zootoca vivipara</i> (Lichtenstein, 1823)	<i>Lézard vivipare (Le)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Blondel P., CDSL				2005

### 7.2 Espèces autres

Non renseigné

### 7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné

## 7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Oiseaux	2576	<i>Numenius arquata</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée ( <a href="#">lien</a> )
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion ( <a href="#">lien</a> )
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national ( <a href="#">lien</a> )
Reptiles	79278	<i>Zootoca vivipara</i> (Lichtenstein, 1823)	Déterminante	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )

## 8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

## 9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	Blondel P., CDSL		
	Mancip, CDSL		